



**Collaud Romain, Morel Bertrand**

Gestion des restaurants et mensas de l'Etat et concurrence déloyale

Cosignataires : -    Date de dépôt : 22.06.18    DAEC/DICS/DSJ/DIAF/DEE/DSAS/DFIN

### Dépôt

Le positionnement et la gestion des restaurants et mensas de l'Etat nous interpellent. D'une part, nous souhaiterions comprendre par cette question sa gestion à l'interne et d'autre part comprendre le positionnement de ces établissements subventionnés dans le paysage de la restauration, principalement au sein de la Ville de Fribourg.

Dès lors, nous posons au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Combien de cantines sont actuellement subventionnées sur le territoire fribourgeois ?
2. De quelle manière et par quel département sont-elles gérées ? Existe-t-il une gestion centralisée ?
3. Qui octroie les mandats de prestations ?
4. Tout en sachant que certaines cantines (mensas, HEIA, etc.) sont ouvertes au grand public à des prix défiant toute concurrence, ont-elles le droit de le faire ? N'y a-t-il pas une concurrence déloyale envers les établissements publics ?
5. Pouvez-vous chiffrer le coût pour l'Etat des subventions allouées au repas des personnes qui ne sont pas censées bénéficier de ces « rabais » ?

—